

La paroisse... demain

Gilles Poulin

Dans les années 50-60, la paroisse était le centre de la vie communautaire et sociale. C'était du moins le cas dans mon milieu régional de Charlevoix (La Malbaie), une espèce de chef-lieu qui offrait des services à une dizaine de petites municipalités-paroisses. Le clergé et les communautés religieuses s'occupaient de l'ensemble des services sociaux, de santé et d'éducation. L'Église dominait la société et, en quelque sorte, l'absorbait. La paroisse était la maîtresse de jeu.

Ce modèle s'est graduellement estompé en raison d'une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités propres à chacune de ces instances. Une double mutation va retenir mon attention : celle de la paroisse d'abord remodelée après le concile Vatican II et celle des années 90 et suivantes. Quelques réflexions compléteront mon propos afin de penser la réinvention de la paroisse.

1. La paroisse d'après concile

Des événements majeurs ont entraîné un changement dans le modèle québécois de la paroisse. La révolution tranquille, la création des ministères de la Santé, des Services Sociaux et de l'Éducation obligent l'Église du Québec, et donc les paroisses, à réévaluer leur relation avec la société et à définir leur intervention dans un ensemble qu'elles ne sont plus seules à influencer. Le concile Vatican II donne aussi une impulsion pour redéfinir l'action de l'Église par rapport à la société et mettre en valeur le laïcat et le sacerdoce baptismal.

Un équilibre s'impose: l'état (la société) s'occupe de l'intervention professionnelle dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux tandis que la paroisse (l'Église) se redéfinit dans son intervention propre qui est l'éducation aux pratiques chrétiennes et la sacramentalisation. Cette situation amène l'émergence de nouveaux partenaires dans l'œuvre pastorale de la paroisse. D'abord, des parents bénévoles puis des baptisé(e)s formé(e)s prennent, petit à petit, une place dans l'organisation et dans la gestion de l'Église mais aussi dans l'animation pastorale. Le curé et ses vicaires ne sont plus les seuls en charge ; désormais, des équipes pastorales formées de prêtres, de diacres (issus du Concile), des baptisé(e)s formé(e)s et un grand nombre de bénévoles font œuvre pastorale. La paroisse a ce nouveau visage d'un intervenant majeur, il faut le dire, qui se campe dans son rôle spécifique, soit l'annonce de l'Évangile et la vie chrétienne à faire grandir dans la société contemporaine. On atteint une sorte d'équilibre entre paroisse et société civile ; du moins, l'avons-nous cru.

2. La paroisse depuis les années 1990

Dans les années 1990, un débat de société jaillit du fait de nouveaux immigrants de religions différentes de la nôtre et s'installant en terre québécoise. L'enseignement de la

religion à l'école pose de plus en plus de problèmes puisque l'école ne peut pas assurer l'enseignement religieux pour toutes les religions. Dans certains milieux, l'opportunité de cet enseignement est soulevée par des personnes de plus en plus distantes de l'Église ; cette situation dans les grandes villes a des répercussions sur toutes les paroisses du Québec.

Plus largement encore, le débat de société autour de la question de la neutralité de l'État dans tous les services offerts pose une question à l'organisation paroissiale. La Commission Proulx, désignée par l'État pour étudier la question de la confessionnalité, recommande au gouvernement de transformer les commissions scolaires en les regroupant désormais selon le critère linguistique. Elle met en cause l'école catholique et l'enseignement religieux tel qu'offerts jusque-là. Le gouvernement adopte progressivement différentes recommandations ; l'enseignement confessionnel au primaire continuera de s'offrir dans les écoles mais à la charge des paroisses ; par la suite, il sera abandonné pour un cours d'éthique et de culture religieuse.

Le débat sur la laïcité est aussi lancé. Une commission d'enquête (commission Bouchard-Taylor) est mise sur pieds. La polémique est vive. Un projet de loi est sur la table à dessin. Cette période, très émotive pour les chrétiens et les chrétiennes, donne lieu à ce qu'on pourrait nommer un repli sur soi. Tous les secteurs de l'organisation s'en voient affectés. La paroisse, n'ayant pas préparé ce changement, se retrouve comme en distanciation d'avec la société civile.

Dans les paroisses où j'exerçais mon ministère, cette période est vécue comme un temps d'évaluation et de recentration sur l'évangélisation (sa nature, son rôle). Des rencontres d'évaluation et de recherche amènent les chrétiens et les chrétiennes à demander que leur paroisse se tourne à nouveau vers le monde.

Un énoncé de mission formulé par ces paroisses en fait foi : « rejoindre les gens où ils sont et dans ce qu'ils vivent et les aimer à la manière de Jésus-Christ¹ ». L'objectif général est de « faire route avec le monde en s'ouvrant aux réalités contemporaines² ». Les publics cibles sont d'abord les plus pauvres puis les jeunes familles.

Après un temporaire repli sur elle-même, la paroisse, à travers ses intervenants, se tourne dorénavant vers le monde, vers la société où elle a un rôle primordial à jouer. Ce n'est pas le cas pour toutes les paroisses.

3. La paroisse... demain

Nous nous retrouvons présentement engagés dans une démarche de reconfiguration de nos paroisses territoriales. Il est difficile de penser que ces nouvelles structures vont être animées de la même manière que nos petites paroisses d'hier. L'appartenance paroissiale est de plus en plus diffuse et « fluide ». On n'attache plus les paroissiens. L'Église a perdu du crédit pour une grande partie de ceux et celles qui se déclarent chrétiens.

¹ Énoncé de mission dans le cadre du plan quinquennal jusqu'à la fin de décembre 2014 du projet pastoral de la paroisse Sainte-Marie-les-lacs.

² Projet pastoral, à l'époque, de la nouvelle paroisse Bon-Pasteur.

La paroisse se constituera à partir de croyants et croyantes qui jouent déjà un rôle dans la société. Elle sera inspirée des valeurs de l'Évangile, nécessairement reconnues telles par l'Église paroissiale. L'accompagnement de ces croyants est un impératif pour la mission évangélique.

J'ai la conviction que la paroisse demeure un intervenant important et nécessaire pour l'humanisation de notre société et l'accompagnement des fragilités de toute personne – et pas seulement des fidèles pratiquants et célébrants. Vigilance, bienveillance et bienfaisance sont de mise.

Lors des discussions sur l'avenir de l'Église paroissiale, on entend souvent l'affirmation suivante : « On manque de prêtres. » Et s'il y avait plus de prêtres, que ferait-on ? On pourrait peut-être reproduire le vieux modèle d'une Église paroissiale fondée sur le pouvoir du sacerdoce ministériel, pouvoir de consacrer et pouvoir de pardonner. Ce n'est pas une voie d'avenir. Pourquoi ne pas bâtir avec le monde qu'on a ? L'Esprit saint est en train de montrer des voies nouvelles.

On peut faire avec les prêtres qu'on a, avec les diacres qu'on a, avec les chrétiennes et les chrétiens formés qu'on a et avec un nombre important de bénévoles. Mais il faut faire différemment en reconnaissant des voies nouvelles de célébration et de rassemblement, en s'engageant plus profondément dans le projet de société à construire au bénéfice des gens fragilisés par la pauvreté, l'ignorance et les dépendances.

Il faudra avoir le courage de faire du neuf, d'inventer quelque chose d'autre qui pourra s'inspirer des communautés missionnaires animées par des leaders laïcs à qui la communauté est aussi confiée.

Les pratiques chrétiennes traditionnelles ne seront pas un fait acquis pour les générations à venir. On ne peut compter y revenir.

L'égalité homme-femme en droits et responsabilités en Église demeure une question fermée. Dans notre société actuelle, elle est pourtant ouverte.

Conclusion

De la domination totale du clergé sur la paroisse et la société, nous sommes passés graduellement à une situation d'abord d'équilibre puis de repli communautaire. Des expériences d'engagement de laïcs dans des groupes de citoyens laissent entrevoir la nécessité pour l'Église (la paroisse) de jouer son rôle de présence au monde et le devoir de se mettre au service des plus pauvres et des fragilisés de la vie. La paroisse doit habiter la cité et être un agent de changement au bénéfice des plus pauvres.

C'est dans la fraternité avec tous les citoyens que se bâtit la paroisse nouvelle. La prise en charge par des baptisés de leurs communautés particulières et de l'animation chrétienne de leur milieu sont des fondements nécessaires. L'Église paroissiale a un devoir de vigilance envers tous ceux et celles dont la dignité est menacée ou bafouée. Elle a un devoir de bienveillance à leur endroit ; elle doit s'engager dans toutes actions bienfaites, avec des

partenaires si possibles, et même seule si les circonstances l'exigent.

Des avenues prometteuses se voient pourtant bloquées : absolution communautaire, célébration de la parole avec partage du pain de vie, capacité des croyants et des croyantes de prendre en charge des communautés particulières avec des reconnaissances officielles, accès des femmes à une égalité effective en droits et responsabilités en Église – y compris pour le sacerdoce ministériel.

Il y a donc place pour l'espérance.